

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5644>



Aménagement de poste, affectation sur un poste adapté et allégement de service

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : mardi 13 novembre 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Rectorat a publié la circulaire sur l'aménagement des postes de travail (y compris les allègements de service) et l'affectation sur un poste adapté pour l'année scolaire 2019-2020. Vous trouverez cette circulaire et ses annexes ci-dessous.

N'hésitez pas à contacter le SNES pour être conseillé et soutenu dans les démarches.

Attention, les demandes d'aménagement de poste de travail, initiales ou de renouvellement doivent être formulées sur l'imprimé joint à la présente circulaire et transmises en double exemplaire par voie hiérarchique à la cellule GRH du rectorat **pour le 11 janvier 2019 terme de rigueur**.

Le Rectorat annonce que les demandes parvenues hors délais ne seront pas examinées lors de la commission.

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Circulaire Postes Adaptés, Aménagement de poste et Allègement de service.		
https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg	https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/doc-d03fe.svg
Annexe 1 : allègement de poste 2019-2020	Annexe 2 : PACD 2019-2020	Annexe 2a : PACD projet professionnel 2019-2020